

# Le 25 avril 1961, près de 200 militaires simulent un combat sur le lieu même d'un tir atmosphérique au Sahara



**LEUR OBJECTIF : RÉTABLIR LA VÉRITÉ.** L'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven), créée il y a deux ans, regroupe déjà plus de 1200 adhérents. Elle milite pour que l'État reconnaisse ses fautes.

## ► Des précautions sanitaires dérisoires

Les témoins rappellent que les mesures de précaution prises, tant au Sahara qu'en Polynésie, paraissaient insuffisantes ou absurdes. Les exemples abondent. Lucien Parfait est affecté au 11<sup>e</sup> régiment du génie saharien comme maçon et mineur. Il travaille dans la galerie pour la préparation de l'essai du 1<sup>er</sup> mai 1962. Il est envoyé avec un collègue cinq jours après le tir, sur le site d'In-Eker, sans précaution ni protection particulières, afin de récupérer un compresseur et d'autres matériels. « Le 14 mai (j'ai l'ordre de mission du chauffeur), nous avons réintégré le camp d'In-Eker, situé à 800 mètres du point zéro, et nous avons travaillé dans une nouvelle galerie de la montagne, toujours sans protection. Je n'ai pas eu de prise de sang après l'explosion, le seul prélèvement sanguin que j'aie subi a été fait à l'occasion de ma permission, en France, et prescrite par mon médecin. Un an après, à ma libération du service, des petits cancers cutanés sont apparus sur mon visage, puis des tumeurs des maxillaires inférieur et supérieur. » Depuis 1966, Lucien Parfait a subi des centaines d'anesthésies locales sur la face et

6300 points de suture, pour des cancers cutanés. Il totalise aussi 27 anesthésies générales pour des greffes de peau. Après de longues recherches, Lucien Parfait a retrouvé les camarades qui étaient avec lui. « Mais de ceux qui se trouvaient au camp d'In-Eker sous la guitoune, beaucoup sont décédés depuis longtemps. »

Michel Lebeaud, 57 ans, était affecté, en Polynésie en 1967, sur le bateau-laboratoire *La*

**“ J'ai eu les résultats qui démontraient des fuites radioactives ”**

Michel Cariou, ex-sous-officier à Mururoa

*Rance*, où se trouvaient des scientifiques, des engagés, des appelés, ainsi que des membres du contre-espionnage. « Nous retournions au point zéro trois heures après l'explosion. Le commandant faisait mettre une vedette à l'eau et une demi-douzaine de personnes effectuaient des prélèvements en surface et en profondeur. Nous étions en short et tee-shirt. Lors des tirs, nous nous tenions sur le pont à une trentaine de kilomètres. Au moment de l'explosion, on sentait une bouffée de chaleur dans le dos, et nous nous retournions au bout de trois secondes pour voir la boule de feu sur l'eau. » En 1995, Michel Lebeaud a développé un cancer du nez.

Même dans les années quatre-vingt, où les essais étaient effectués en souterrain dans la roche de l'atoll, les règles de protection paraissent

faibles. Guy Lambourd, 63 ans, maître principal dans la marine, tenait les deux restaurants de Mururoa. Entre 1979 et 1980, il a assisté à treize essais : « On restait sur place. Le personnel mettait sur des promontoires qui auraient servi de refuge en cas de raz-de-marée. Nous disposions de masques à gaz, mais personne ne les mettait. Une fois le tir effectué, tout le monde reprenait son activité. Nous avions l'autorisation de nous aller baigner, mais pas le droit de manger des noix de coco ou du poisson. » En 1989, il développa un lymphome (cancer) et rechute cinq ans après. « Je pense que ma maladie est liée à cette période. Je n'ai jamais porté de dosimètre, je n'ai jamais été contrôlé, ni passé en décontamination. Nous ne nous doutions de rien. Nous suivions les règles, nous avions confiance. »

## Des fuites radioactives

Officiellement, sur les atolls de Fangataua et de Mururoa, les tirs souterrains ont été parfaitement confinés. Qu'est-ce que cela signifie ? Lors de l'explosion nucléaire, toutes les matières fissiles sont loin d'être consommées. Certaines se libèrent, en particulier l'iode 131 sous forme de gaz. Grâce aux missions de la Fondation Cousteau, on sait que des fuites, de faible importance, ont eu lieu. Les scientifiques de la Fondation ont en effet détecté dans des prélèvements effectués à Mururoa deux radioéléments : l'iode 131 et le césium 134. L'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) a également montré que, sur les 147 essais souterrains pratiqués à Mururoa et à Fangataua, seuls 121 ont « fonctionné » normalement. Lors de trois ou quatre essais, des fuites de produits radioactifs se sont produites. Ceci est corroboré par de nombreux témoignages, dont celui de Michel Cariou, 66 ans. Sous-officier marinier titulaire d'un BTS de radioprotection et affecté au Service mixte de sécurité radiologique (SMSR), sa mission consistait à s'occuper de la surveillance médicale des expérimentateurs CEA, entre 1966 et 1968, puis entre 1970 et 1973. « J'affirme qu'il y a bien eu des contaminations et des fuites de produits radioactifs, dont du strontium et de l'iode 131. J'ai eu en main les résultats des prélèvements qui démontraient à plusieurs reprises des fuites importantes. Après certains tirs, on sentait parfaitement les bouffées de radioactivité. D'ailleurs, sur notre bateau, une alarme se déclenchait pour signaler que la radioactivité était importante. » Cet ancien militaire est obligé de marcher avec des béquilles. Le strontium inhalé s'est fixé sur ses os, aujourd'hui fragilisés. Lui, qui a reconnu cette maladie, va lui verser une modeste pension d'invalidité (60€ par mois environ). Mais, en 1999, il a développé un cancer de la thyroïde, qu'il attribue aux fuites d'iode 131. « L'iode se fixe en effet sur la glande thyroïde. Mais l'État ne veut pas reconnaître que ma maladie est imputable à mes états de service. C'est pourquoi je vais déposer plainte devant le tribunal des pensions militaires. » Comme des centaines d'autres vétérans, déçus et goûtés du mépris étatique. ■

ANTOINE D.